



**CONSEIL LOCAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DE MÉTROPOLÉ SAVOIE**



Mieux connaître  
le **C**onseil **L**ocal de **D**éveloppement

## Le CLD Qu'est-ce que c'est ?



Le Conseil de développement est une assemblée citoyenne composée de représentants économiques, sociaux, culturels et associatifs du territoire, instaurée par la Région Rhône-Alpes, dans le cadre de ses procédures contractuelles.

Le Conseil Local de Développement de Métropole Savoie contribue à la mise en œuvre du projet de territoire (Contrat de Développement Rhône-Alpes, Schéma de cohérence territoriale, projets d'agglomération...)

## Le CLD Pour quoi faire ?



Le CLD est une assemblée consultative qui :

- Participe à la définition, au suivi et à l'évaluation du contrat de développement du territoire (CDDRA)
- Encourage la démocratie participative
- Propose une vision cohérente de Métropole Savoie de l'espace métropole Savoie dans sa diversité

Ses avis et propositions sont politiquement et socialement utilisables.

## Le CLD Comment ça marche ?



Les élus peuvent saisir le CLD, celui-ci pouvant également s'autosaisir sur différents thèmes.

Le CLD s'organise librement en commissions et groupes de travail composés de membres du CLD en fonction des saisines, autosaisines et actualités du moment.

Le CLD est composé de personnes physiques ou morales bénévoles et est ouvert à toute personne souhaitant s'investir dans la vie locale.

Il est administré par un Bureau composé de 9 à 15 membres et présidé par Jacques CHASSANY (représentant de l'association AGISENS), assisté de 2 vice-présidents : Jeanne-Marie GRIMANELLI (représentante de l'association « Habitat et Humanisme ») et Yves MICHEL (représentant de la Fondation Agir Contre l'Excursion)

## Comment intégrer le CLD ?



Que vous soyez habitant, professionnel, membre d'une association, le Conseil Local vous permet d'apporter votre connaissance, votre expérience et votre regard de citoyen...

L'intégration d'un nouveau membre se déroule comme suit :

- faire part par écrit au Président de sa candidature
- rencontrer plusieurs représentants du Bureau
- après une période d'intégration, le candidat est intégré en assemblée plénière-

Le CLD de Métropole Savoie travaille par saisines (avis) en fonction des actualités du territoire.

#### 2014

Les circuits de proximité alimentaires sur Métropole Savoie  
les manières d'habiter à l'horizon 2030-2040  
AVIS programme d'actions CDDRA-2010-2015

#### 2013

Rapport d'étonnement sur l'Economie Sociale et Solidaire  
Avis sur le bilan de mi-parcours du CDDRA 2010-2015  
Contribution sur l'outil du Modèle Multimodal de Déplacement MODEOS  
Avis sur les dispositifs centraux du PDU en lien avec l'axe de la Leysse

#### 2012

AVIS sur l'élaboration du Document d'Aménagement commercial du SCOT de Métropole Savoie (saisine)  
AVIS sur le projet d'urbanisation du Grand Clos – Barby  
Contribution sur les Parcs d'activités : comment innover et coopérer ? (autosaisine)  
Contribution sur la mise en place du Pôle Métropolitain Sillon Alpin (autosaisine)

#### De 2005 à 2011

Le Conseil Local de Développement était porté par Chambéry Métropole.

A partir de 2012, il est porté par Métropole Savoie.

Le syndicat mixte de Métropole Savoie est présidé depuis le 24 mai 2014 par Patrick MIGNOLA (La Ravoire). Il est secondé par 2 vice-présidents : Corinne CASANOVA (Aix Les Bains) et Jean-Claude MONTBLANC (La Chapelle Blanche).

Le territoire :

- 5 intercommunalités et 100 communes pour le périmètre du SCoT et 6 intercommunalités et 114 communes pour le périmètre du CDDRA
- 234 000 habitants (recensement 2011)
- 56% de la population savoyarde sur 16% du territoire
- 75% des communes ont moins de 1000 habitants

Les compétences principales de Métropole Savoie :

- **l'urbanisme** : SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) - document de planification fixant à long terme les orientations générales en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial et de préservation des espaces. Pour aider à la mise en oeuvre du SCoT, les collectivités membres de Métropole Savoie bénéficient d'un accompagnement technique pour définir et réaliser leurs projets urbains (études d'urbanisme pré-opérationnel) et pour élaborer leurs documents d'urbanisme locaux. De plus, des publications (fiches, boîtes à outils...) et des études spécifiques (solvabilité des ménages, planification énergétique...) sont régulièrement réalisées au service des élus et du projet de territoire.
- **les politiques contractuelles régionales** : Le CDDRA Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (2010-2015 et prolongé sur 2016) permet d'accompagner les projets de développement du territoire en co-finançant un programme d'actions à hauteur de 15 millions d'euros portant notamment sur l'attractivité économique, la cohésion sociale, la gestion de l'espace. Le rôle des agglomérations est reconnu avec deux conventions de fonctions d'agglomération et de centralité (Chambéry métropole et Grand Lac). Le CDDRA anime également un Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER), qui fait l'objet d'une enveloppe dédiée, d'un diagnostic et d'une convention spécifiques.

5 axes de développement du projet de territoire :

1. Répondre aux besoins en logement dans le cadre d'une gestion économe de l'espace
2. Renforcer la cohésion sociale
3. Organiser un développement économique cohérent
4. Rééquilibrer les modes de déplacements
5. Préserver et valoriser l'environnement



## Le CLD Thématiques de travail depuis sa création



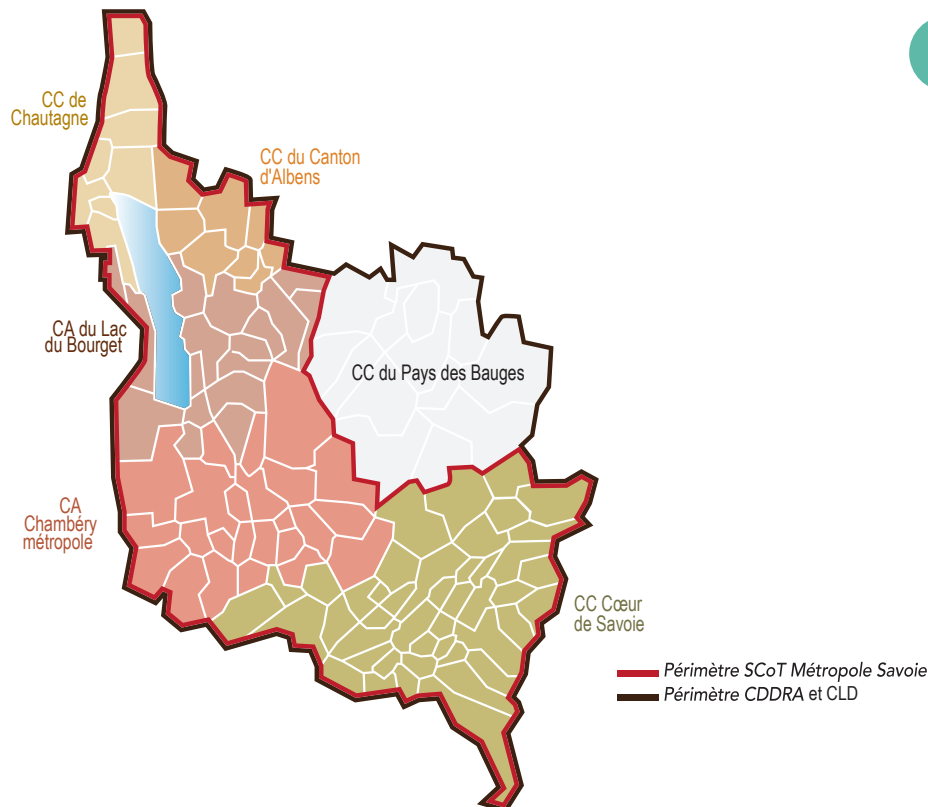
## METROPOLE SAVOIE en quelques mots



# Le CLD bureau



# Le CLD territoire



Pour proposer le point de vue des citoyens sur le développement du territoire,  
le Conseil Local de Développement a toujours besoin de  
nouveaux membres prêts à s'investir.

Si cet engagement vous intéresse, dans un premier temps,  
prenez contact avec l'animatrice : **Charlotte Gérard**, qui pourra répondre à  
vos questions et vous mettre en relation avec plusieurs membres du bureau.

## Conseil Local de Développement

METROPOLE SAVOIE  
185 rue de la Martinière - 73000 CHAMBERY  
04 79 26 27 13  
charlotte.gerard@metropole-savoie.com  
www.metropole-savoie.com

Porté par



Soutenu par

